


**CLISSON SEVRE ET MAINE AGGLO**
**Séance du Conseil communautaire du 7 février 2023**

 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Délibération n°07.02.2023-17**
**ADMINISTRATION GENERALE**
**OBJET – Approbation de la composition du comité de suivi de l'ITI du territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo**
**Nombre de membres :**

↕ En exercice : 50  
 ↕ Présents : 40  
 ↕ Représentés : 7  
 ↕ Votants : 47

**Date de la convocation :**

 1<sup>er</sup> février 2023

**Secrétaire de séance :**

Mme Séverine JOLY-PIVETEAU

L'an deux mille vingt-trois, le sept février à 19 heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique à la salle La Passerelle à LA PLANCHE, sous la présidence de M. Jean-Guy CORNU.

**Étaient présents :**

<b>AIGREFEUILLE-SUR-MAINE</b>	M. Jean-Guy CORNU, Mme Marielle JEANNEAU, M. Dominique PIRMET
<b>BOUSSAY</b>	Mme Véronique NEAU-REDOIS
<b>CHATEAU-THEBAUD</b>	M. Alain BLAISE, M. Jean-Michel BOUSSONNIERE, Mme Valérie LECORNET
<b>CLISSON</b>	Mme Laurence LUNEAU, M. Benoist PAYEN, Mme Anne LEROY, M. Christian PEULVEY, M. Yves MIGNOTTE
<b>GETIGNE</b>	M. François GUILLOT, Mme Karine GUIMBRETIERE
<b>GORGES</b>	M. Didier MEYER, M. Gaëtan BOURASSEAU, Mme Séverine PROTOIS-MENU
<b>HAUTE-GOULAIN</b>	M. Fabrice CUCHOT, Mme Suzanne DESFORGES, Mme Patricia LE SIGNOR
<b>LA HAYE-FOUASSIERE</b>	M. Vincent MAGRE, Mme Vanessa PAGEOT
<b>LA PLANCHE</b>	Mme Séverine JOLY-PIVETEAU, M. Bernard HERVOUET
<b>MAISDON-SUR-SEVRE</b>	M. Jean-Noël DUGAST, Mme Stéphanie SOURISSEAU
<b>MONNIERES</b>	M. Benoît COUTEAU, Mme Linda GABORIAU
<b>REMOUILLE</b>	M. Jérôme LETOURNEAU, Mme Sandrine TEISSEDE
<b>ST-FIACRE-SUR-MAINE</b>	Mme Danièle GADAIS, M. Pascal DABIN
<b>ST-HILAIRE-DE-CLISSON</b>	M. Denis THIBAUD, Mme Sylvaine ALBERT
<b>ST-LUMINE-DE-CLISSON</b>	Mme Janik RIVIERE, M. Xavier GUILLOU
<b>VIEILLEVIGNE</b>	Mme Nelly SORIN, M. Alain BOUCHER, M. Sylvain MOULET, Mme Nelly BACHELIER

**Absents excusés et représentés :**

<b>AIGREFEUILLE-SUR-MAINE</b>	Mme Anne BUISSETTE-CAVALERA qui a donné procuration à Jean-Guy CORNU
<b>CLISSON</b>	M. Xavier BONNET qui a donné procuration à Laurence LUNEAU
<b>GORGES</b>	Mme Hélène BRAULT qui a donné procuration à Gaëtan BOURASSEAU
<b>HAUTE-GOULAIN</b>	Mme Fabienne COLAS qui a donné procuration à Suzanne DESFORGES, M. Clément LEROY qui a donné procuration à Fabrice CUCHOT
<b>LA HAYE-FOUASSIERE</b>	Mme Agnès PARAGOT qui a donné procuration à Karine GUIMBRETIERE
<b>MAISDON-SUR-SEVRE</b>	M. Aymar RIVALLIN qui a donné procuration à Jean-Noël DUGAST

**Absents excusés :**

<b>BOUSSAY</b>	M. Sébastien CHAMBAGNE
<b>GETIGNE</b>	Mme Marion BERNARD
<b>LA HAYE-FOUASSIERE</b>	M. Philippe FORMENTEL

**Délibération n °07.02.2023-17****ADMINISTRATION GENERALE****OBJET – Approbation de la composition du comité de suivi de l'ITI du territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo**

**Rapporteur : M. Jean-Guy CORNU - Président**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Dans la continuité de la période de programmation 2014-2020, la Région des Pays de la Loire, agissant en tant qu'autorité de gestion, a fait le choix d'une approche territoriale des fonds européens 2021-2027 sur le FEDER (fonds européens de développement Régional) et le FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) et reconduit avec les territoires une démarche intégrée du développement territorial (ITI).

Dans ce cadre, l'autorité de gestion des fonds européens, la Région des Pays de la Loire a lancé un appel à candidatures le 23 mars 2022 afin de sélectionner les territoires porteurs de ces outils.

Conformément à la délibération du conseil communautaire du 28 juin 2022, Clisson Sèvre et Maine Agglo a déposé sa candidature avec une stratégie territoriale pour bénéficier d'un ITI sur la période 2021-2027.

Lors de la réunion du 15 décembre 2022, la Région a approuvé la candidature de Clisson Sèvre et Maine Agglo pour être structure porteuse d'un investissement territorial intégré (ITI) au titre du FEDER. Grâce à cet accord, 1 653 782,17 € pourront être mobilisés en faveur des projets du développement du territoire.

Afin de formaliser le partenariat entre l'autorité de gestion (la Région des Pays de la Loire) et l'organisme intermédiaire (Clisson Sèvre et Maine Agglo), une convention « relative à la mise en œuvre de l'Investissement Territorial Intégré sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo » a été approuvée par le conseil communautaire du 7 février 2023.

La cohérence technique et financière des projets, la cohérence des dossiers présentés avec le projet de territoire et de leur faisabilité est garanti par un comité de suivi.

Ce comité de suivi est chargé des missions suivantes :

- Suivre l'avancement des projets inscrits au plan d'actions et de proposer des éventuels avenants
- Instruire des nouveaux projets potentiels et susceptibles d'intégrer le plan d'actions
- Veiller à la bonne consommation des crédits européens et mettre en place des indicateurs de suivi financiers et des critères de sélection pour les nouveaux projets

Dans le cadre de la gouvernance de l'ITI, il est proposé aux membres du Conseil communautaire d'approuver la composition du comité de suivi de l'ITI du territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo, comme suit :

- Le comité de suivi est présidé par le Président de la Communauté d'agglomération ou son représentant désigné.
- Le comité de suivi est composé de représentants élus de Clisson Sèvre et Maine Agglo et des communes, sur proposition du Président de la Communauté d'agglomération.

Ses membres permanents sont les suivants :

- Président de Clisson Sèvre et Maine Agglo
- Vice-président délégué aux finances
- Vice-Président délégué au climat et à la transition énergétique
- Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités
- Vice-Président délégué aux voiries et bâtiments communautaires
- Mme Nathalie BRANGER, 2<sup>ème</sup> Maire-adjointe de la Commune de Maisdon-sur-Sèvre
- M. Xavier GUILLOU, délégué titulaire du Conseil communautaire, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint de la Commune de Saint-Lumine-de-Clisson
- M. Alain BOUCHER, délégué titulaire du Conseil communautaire, 6<sup>ème</sup> Maire-adjoint de la Commune de Vieillevigne
- Mme Suzanne DESFORGES, déléguée titulaire du Conseil communautaire, 1<sup>ère</sup> Maire-adjointe de la Commune de Haute Goulaine

Après examen en séance, le comité de suivi émet un avis sur chaque projet présenté.

**DELIBERATION**

**VU** le Règlement (UE) du Parlement européen et du Conseil n° 2021/1060 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen +, au Fonds de cohésion, au Fonds pour une transition juste et au Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture, et établissant les règles financières applicables à ces Fonds,

**VU** le règlement (UE) n°2021/1058 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds européen de développement régional et au Fonds de cohésion,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM),

**VU** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE),

**VU** la délibération du Conseil régional des Pays de la Loire du 25 février 2022 approuvant le cahier des charges sur l'approche territoriale des fonds européens 2021-2027,

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 28 juin 2022 autorisant la candidature de Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**VU** la réponse à l'appel à candidatures adressée par Clisson Sèvre et Maine Agglo, organisme intermédiaire ci-après désigné, en date 21 juillet 2022,

**VU** la délibération du Conseil régional des Pays de la Loire du 15 décembre 2022 approuvant la sélection des 14 territoires urbains et les termes de la convention type ITI et autorisant la Présidente à la signer,

**VU** la délibération du Conseil communautaire du 7 février 2023 approuvant la convention « relative à la mise en œuvre de l'Investissement Territorial Intégré sur le territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo et autorisant le Président à la signer,

**Considérant** l'adéquation du dispositif iTi-FEDER mis en œuvre par la Région, dans le cadre de son approche territoriale des fonds européens 2021-2027, avec la démarche de projet de territoire initiée par Clisson Sèvre et Maine Agglo,

**Considérant** l'intérêt d'associer un rôle de sélection des opérations relevant du périmètre de l'ITI à l'échelon de la Communauté d'agglomération, en lien avec la stratégie du territoire et l'identification des thématiques prioritaires dans le cadre du projet de territoire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :**

<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 33</b>	<b>Voix contre : 10</b>	<b>Abstention : 4</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

**APPROUVE** la composition du comité de suivi de l'ITI du territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo, tel que décrit ci-dessus.

**PRECISE** que les membres ainsi désignés siègeront à ce comité de suivi pour la durée du mandat 2020-2026.

**DIT** que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

**DIT** que la présente délibération sera adressée à Madame la Trésorière Communautaire.

« Pour extrait conforme au registre »

À Clisson  
Le 16/02/2023  
Jean-Guy CORNU  
Président



À Clisson  
Le 10/02/2023  
Séverine JOLY-PIVETEAU  
Vice-Présidente

